



DEMANDE D'ADHESION

Raison sociale :
 Forme juridique :
 Capital social :
 Adresse du siège social :
 Code Postal :
 VILLE :
 RCS :
 SIRET :
 Code NAF :
 N° TVA intracommunautaire :
 RIB :
 Nom du mandataire social :
 Nom des contacts HS2 :
 Site internet :
 Adresse courriel :
 Téléphone :

MODALITES D'ADHESION	COLLEGE
<input type="checkbox"/> Membre bienfaiteur	<input type="checkbox"/> Institutionnel <input type="checkbox"/> Ordre Professionnel
<input type="checkbox"/> Membre contributeur	<input type="checkbox"/> Entreprise <input type="checkbox"/> Collectivité locale
<input type="checkbox"/> Membre associé	<input type="checkbox"/> Usagers <input type="checkbox"/> Associations de patients
<p>■ Droit d'entrée BIENFAITEUR : 30 000 euros ou plus (<i>reçu fiscal</i>) ■ Droit d'entrée CONTRIBUTEUR : 20 000 euros (<i>reçu fiscal</i>) ■ Droit d'entrée ASSOCIE : équivalente à une année de cotisation (<i>sauf organismes et personnes exemptées, consulter le secrétariat de l'Association</i>)</p>	
<p>Barème des cotisations annuelles par Collège :</p>	
<p>■ Institution, Ordre, Collectivité (> 50 000 habitants), Grande Entreprise : 1600 euros ■ PME, Associations (> 1000 adhérents), Consultants professionnels : 800 euros ■ Associations (< 1000 adhérents), Auditeurs libres : 400 euros</p>	
<p>MONTANT DE L'ADHESION (Droit d'entrée + cotisation) : €</p>	

Nom, qualité, signature :
 Date : / /.....
 Cachet commercial de la société :



Votre Banque, partout dans le monde

HSBC FRANCE

Relevé d'Identité Bancaire

RIB - Identifiant de Compte National				Cadre réservé au destinataire du relevé
Code Banque 30056	Code Guichet 00037	Numéro de compte 00370068509	Clé RIB 31	
IBAN - Identifiant International			Code BIC CCFRFRPP	
FR76 3005 6000 3700 3700 6850 931				
Domiciliation HSBC FR ST CLOUD BUZENVA				

Titulaire du Compte

APFD HS2 (Association Pour la Formation à la Démarche HS2®)

ASSOCIATION DECLAREE
19 BIS RUE DU CALVAIRE
92210 SAINT CLOUD

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittance, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.